



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)**

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,
le vendredi 9 juin 2023 à 20h30.**

Affiché, le 2 juin 2023

ORDRE DU JOUR - Session ordinaire

Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Adoption du procès-verbal du 23 mars 2023.

I-Délibérations

1. Annulation de la délibération n°20230311 ayant pour objet le compte administratif 2022,
2. Compte administratif 2022,
3. Subvention 2023 aux associations,
4. Modification des tarifs des prestations scolaires et périscolaires,
5. Création d'un poste suite au recrutement par voie de mutation d'un agent titulaire,
6. Indemnités du maire, des adjoints, et des conseillers délégués,
7. Marché feu d'artifice 2023,
8. Convention de groupement de commande avec la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire pour les travaux d'aménagement de voirie et d'assainissement ruelle colas,
9. Acquisition à l'amiable d'une parcelle de terrain n° AD d'une superficie de 258 M²,
10. Adhésion à la convention constitutive du Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI).

II – Décisions

1. Convention de collaboration pour l'intervention de URBA CONSULT 77,
2. Contrat de maintenance AIGA portail INOE.

III-Informations

